



Paris, le 9 février 2010

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Avenir des territoires ruraux : l'AMF se félicite de la prise en compte de plusieurs de ses propositions

Dans le discours qu'il a prononcé ce jour à Morée (Loir-et-Cher), le Président de la République a repris de nombreuses propositions contenues dans la contribution produite par l'AMF, dans le cadre des Assises des territoires ruraux, et auxquelles elle est particulièrement attachée :

- Un renforcement de l'attractivité économique des territoires ruraux, qui passe prioritairement par la résorption de la fracture numérique, avec l'objectif de garantir à tous les foyers français l'accès au très haut débit d'ici 2025.
- Un meilleur accès à la santé, par un encouragement à l'installation de médecins en zone rurale.
- Plus généralement, la nécessité de développer les services à la personne et ceux qui sont essentiels pour la population.
- Une reconnaissance du droit à la mobilité pour tous, avec notamment un soutien aux initiatives de transport innovantes en milieu rural (covoiturage, transport à la personne).
- Une meilleure prise en compte de la diversité de nos territoires, laissant une plus grande place à l'expérimentation.
- Une attention particulière, en matière de logement, à la réhabilitation du bâti en centre-bourg avec des moyens financiers renforcés.

Le Président de la République a également annoncé l'ouverture d'un grand chantier sur « l'équité dans la distribution des dotations de l'Etat », problème soulevé par l'AMF depuis de très nombreuses années.

Dans les semaines qui viennent, se réunira un comité interministériel d'aménagement du territoire qui devra acter un plan d'ensemble. Dans ce cadre, l'AMF sera attentive à la prise en compte de ses propositions et, plus particulièrement, à ce que la solidarité territoriale s'exerce en direction des territoires ruraux les plus pauvres.

Marie-Hélène GALIN – mhgalin@amf.asso.fr – 01 44 18 13 61
Thomas OBERLE – toberle@amf.asso.fr – 01 44 18 51 91